

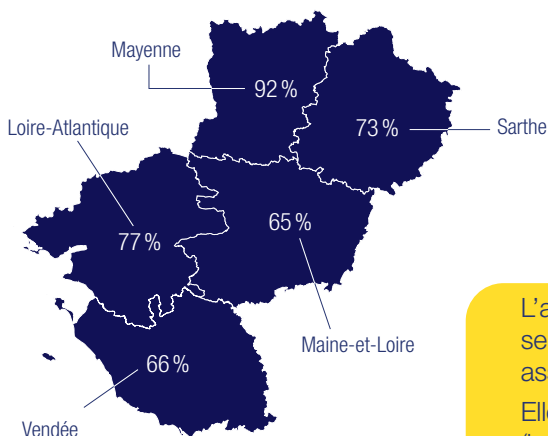
UNE CRISE SANITAIRE TOUJOURS PRÉGNANTE MAIS UNE FORTE CAPACITÉ DE REBOND DES ENTREPRISES

Selon notre enquête REFLEx menée du 1er octobre au 31 décembre auprès de 250 entreprises ligériennes réparties sur tout le territoire, 90% des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois, démontrant ainsi la capacité de résilience des entreprises de la région. *(suite page suivante)*

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

70 % des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois
(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Taux d'intention de formation
(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)



Taux d'intention de formation par secteur
(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Secteur	T4 2021 (%)	2021 (%)
Artisanat alimentaire	80%	42%
Professions libérales	40%	41%
Artisanat de service	71%	49%
Services de proximité	72%	71%

L'année 2021 a été impactée par la pandémie de la Covid-19. Les entreprises se sont réorganisées et ont été préoccupées par une reprise d'activité qui a été assez forte tout au long de l'année.

Elles ont donc priorisé les départs en formation sur le dernier trimestre 2021 (boulangerie, pâtisserie, boucherie...).

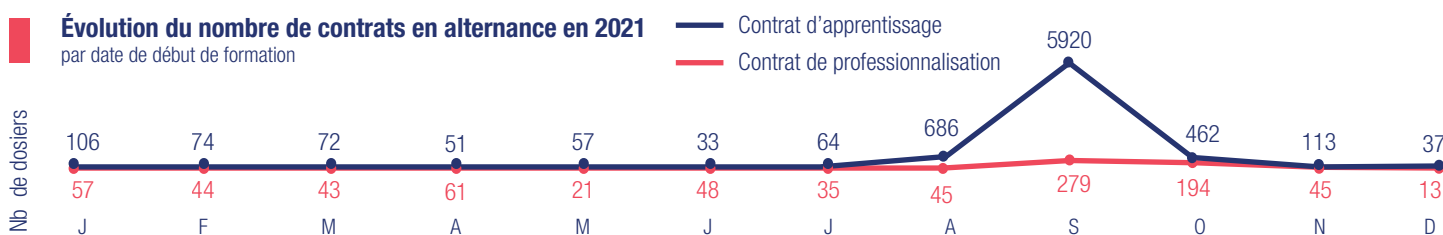
Les professions libérales (notaires, avocats, architectes, ...) se devant d'être à jour des dernières réglementations, se sont formées régulièrement tout au long de l'année.

Certains secteurs (dont le machinisme agricole) n'ont pas subi de fermeture administrative mais ont été impactés tout autant par la crise sanitaire : retard ou annulation des départs en formation des salariés du fait de la fermeture des organismes, salariés en arrêt maladie à cause de la Covid-19, obligeant une gestion extrêmement fine des plannings et une forte intensité de travail des techniciens intervenant dans les exploitations.

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **48 % des entreprises** qui envisagent de **recruter**
(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021
par date de début de formation



La majorité des recrutements en Alternance et notamment en apprentissage a été réalisée entre début juillet et fin septembre 2021. La poursuite des aides exceptionnelles a constitué un levier intéressant pour que les entreprises recrutent des jeunes en Alternance et particulièrement en apprentissage.

UNE CRISE SANITAIRE TOUJOURS PRÉGNANTE MAIS UNE FORTE CAPACITÉ DE REBOND DES ENTREPRISES

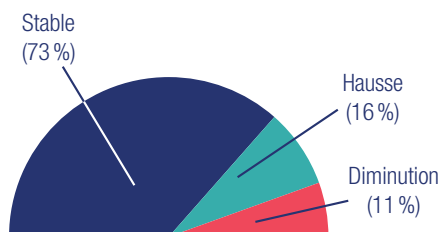
Selon notre enquête REFLEx menée du 1er octobre au 31 décembre auprès de 250 entreprises ligériennes réparties sur tout le territoire, 90% des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois, démontrant ainsi la capacité de résilience des entreprises de la région.

En effet, malgré un contexte sanitaire toujours compliqué, l'enquête révèle que les entreprises sondées au dernier trimestre 2021 sont relativement optimistes quant à l'avenir proche.

La formation des salariés demeure une priorité pour les PME du secteur de l'économie de proximité, puisque 70% d'entre elles envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois, et une sur 2 envisage de recruter via la voie de l'Alternance.

Une activité jugée stable tout au long de l'année avec une baisse notable des diminutions perçue en fin d'année, démontrant une fois de plus une réelle capacité de rebond et de résilience de la part des entreprises ligériennes.

L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



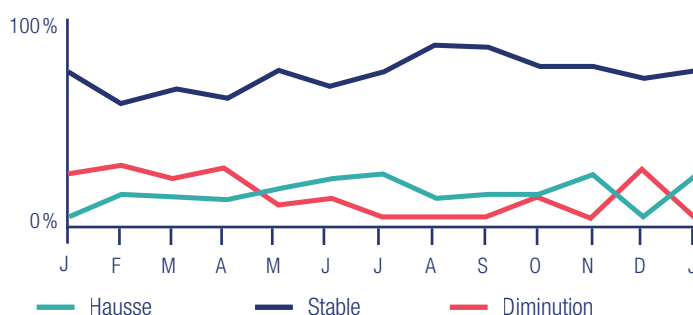
Situation du chiffre d'affaires
(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)



Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	79% Stable, 16% Hausse, 5% Diminution	→
Professions libérales	78% Stable, 22% Hausse	→
Artisanat de service	66% Stable, 29% Hausse, 5% Diminution	→
Services de proximité	73% Stable, 18% Hausse, 9% Diminution	→



Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021



EMPLOI

24 % des entreprises envisagent de recruter dans les 6 mois

(Base 250 REFLEx – 4^e trimestre 2021)

Des intentions d'embauche stables mais qui masquent de vraies disparités territoriales et sectorielles.

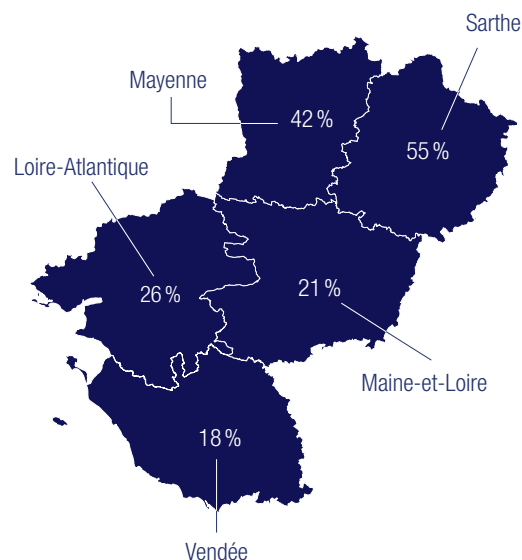
Les intentions d'embauche restent présentes au dernier trimestre et représentent un quart des entreprises interrogées.

Ce niveau d'intention est celui constaté à la même période l'année dernière. Il s'accompagne cependant d'une tension aiguë des difficultés de recrutement (35%) et de fortes disparités territoriales : c'est ainsi que les taux d'intention d'embauche les plus importants sont constatés en Mayenne et en Sarthe. Durant le mois de décembre, les intentions d'embauche semblent cependant entamer une décrue.

Selon les chefs d'entreprises interrogés, plusieurs facteurs peuvent expliquer ces difficultés de recrutement : l'attractivité du métier, la capacité à fidéliser les salariés, le contexte sanitaire qui a impacté le remplissage des sessions d'apprentis, etc.

Certains secteurs de l'économie de proximité souffrent davantage du manque d'attractivité des métiers, notamment l'artisanat alimentaire (boucherie, boulangerie, poissonnerie), le funéraire, les services à la personne ou encore la coiffure, pour lesquels l'organisation du travail en discontinu, le travail le week-end et la pénibilité constituent des freins à l'embauche.

Taux d'intention de recrutement



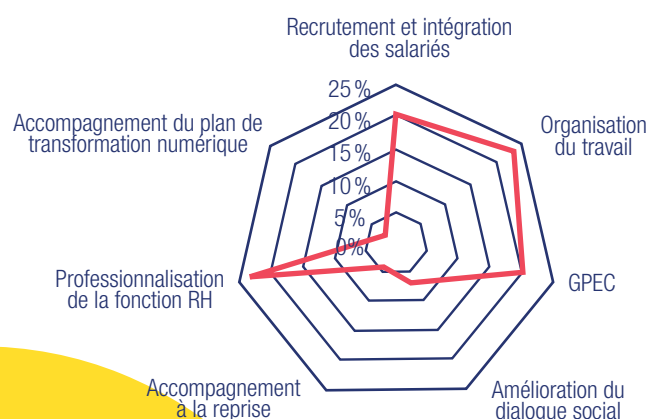
ZOOM SUR: le dispositif PCRH

Un dispositif d'Etat qui prend de l'ampleur depuis la crise sanitaire et les conséquences économiques ayant affecté les TPE/PME

Au dernier trimestre 2021, 52 accompagnements sont en cours sur le territoire ligérien dans le périmètre des branches de l'Opco EP, d'une durée moyenne d'un peu plus de 8 jours (près de 430 jours d'intervention au total), pour un budget global d'intervention de 430 000 €.

Des accompagnements structurants : thématiques privilégiées lors des PCRH

(plusieurs thèmes possibles par projet)



La Prestation Conseil en Ressources Humaines est un dispositif mis en œuvre par l'Etat et le Conseil Régional en Pays de la Loire. Elle vise à proposer un accompagnement **personnalisé** aux TPE/PME afin de répondre à leurs besoins de gestion des ressources humaines (RH) et pour les **encourager à adapter leurs pratiques** à leurs besoins. Souvent considérée comme une contrainte par les entreprises par manque de temps, de moyens ou d'information, la gestion des RH constitue un véritable levier en matière de développement économique des entreprises et de gestion des **transitions** dans la vie d'une TPE/PME : croissance, difficultés conjoncturelles, projets de développement, passage de seuils sociaux.

Elle permet également la sécurisation des parcours professionnels des salariés et leur promotion. Au sortir des périodes de confinements voire de fermetures administratives, nombre d'entreprises s'engagent dans un travail de mutation/transformation : transition écologique, transformation digitale et diversification de marchés notamment sont les causes principales de ces engagements.

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



98
implantations



1034
collaborateurs

54 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessus sont issus de l'exploitation de **250 enquêtes REFLEX** administrées auprès des entreprises adhérentes à l'Opco EP en Pays de la Loire, du 1er octobre au 31 décembre 2021 (2 368 depuis le 1er janvier 2021).

Le REFLEX est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.